



36491 - La description de la prière de la Fête

question

Comment s'accomplit la prière de l'Aïd ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La prière de l'Aïd consiste à ce que l'imam se présente et dirige une prière de deux rak'aates. Omar (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « La prière de l'Aïd d'Al Fitr est composée de deux rak'aates, et la prière de l'Aïd d'Al Adh-ha est aussi deux rak'aates : complètes non raccourcies telle que révélée par votre Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Perdra celui qui mentira ! » (Rapporté par An-Nassai,1420 et par Ibn Khouzayma et déclaré authentique par al-Albani dans Sahih An-Nassai.

D'après Abou Saïd (Qu'Allah soit satisfait de lui) : « Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) sortait les jours de l'Aïd d'Al-Fitr et d'Al-Adha, se rendait au lieu de prière et commençait immédiatement par prier. » (Rapporté par Al-Boukhari,956).

Dans la première rak'aa de la prière, il prononçait la formule Allahou Akbar pour marquer son entrée en prière. Puis il répétait la même formule six fois ou sept selon le hadith d'Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) qui a dit : « La formule du takbir dans les prières d'Al Fitr et d'Al Adha est répétée sept fois dans la première rakaa, et cinq fois dans la deuxième, hormis les deux takbirs de la gémuflexion. » (Rapporté par Abou Dawood et jugé authentique par al-Albani dans Irwa al-Ghalil,639.

Après les takbirs, l'imam récite dans la première rakaa la sourate Al-Fatiha puis la sourate Qaf (sourate 50). Dans la seconde, il se redresse en prononçant un takbir puis il la répète cinq fois avant de réciter la sourate Al-Fatiha suivie de la sourate al-Qamar (54). Ces deux sourates étaient



récitées par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dans les prières de l'Aïd.

L'imam peut aussi réciter, après Al-Fatiha, dans la première rakaa la sourate Al-A'laa (87) et dans la seconde la sourate al-Ghashiya (88). Car il est rapporté que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) les récitait dans les prières de l'Aïd.

Il convient que l'imam récite les dites sourates par souci de faire connaître la Sunna aux musulmans, de la faire renaitre et afin qu'ils ne contestent pas cette pratique. Une fois la prière achevée, l'imam prononce un sermon et en consacre une partie aux femmes pour leur rappeler ce qu'elles doivent faire et leur interdire ce qu'elles doivent éviter comme le faisait le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Voir Fatawa arkane al-Islam par Cheikh Mohammad ibn Outhaymine (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) p398 et les Fatwa de la Commission pour les Recherches Religieuses et la Consultance,8/300-316.

L'accomplissement de la prière avant le sermon :

Parmi les verdicts concernant la prière de l'Aïd figure le fait d'accomplir la prière avant de prononcer le sermon conformément au hadith de Djâbir ibn Abdallah qui a dit : « Certes, le Prophète (Bénédiction et salut sur lui) est sorti le jour de l'aïd al-Fitr et a accompli la prière avant de prononcer le sermon. » (Rapporté par al-Boukhari,958 et par Mouslim,885).

Parmi les arguments qui prouvent que le sermon doit être prononcé après la prière figure ce hadith d'Abou Saïd al-Khoudari (Qu'Allah soit satisfait de lui) qui a dit : « Quand le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) arrivait au lieu de prière les jours d'al Fitr et d'al Adh-ha, il commençait immédiatement la prière, ensuite il se retournait vers les fidèles assis puis il se mettait debout et les sermonnait, leur donnait des recommandations et des ordres. Quand il voulait ordonner l'envoi de groupes de combattants, il le faisait (séance tenante). Quand il voulait donner un ordre, il le faisait puis s'en allait. » Abou Saïd ajoute : « Les gens n'avaient cessé de perpétuer cette tradition jusqu'au moment où Marwan fut le Gouverneur de Médine. Je suis sorti avec lui pour accomplir une prière soit l'Aïd al-Fitr ou l'al-Adha, en arrivant sur le lieu de prière on a trouvé un Minbar construit par Kouthayir ibn Salt. Marwan allait y monter pour prononcer le



sermon avant d'accomplir la prière. Je l'ai saisi par son vêtement mais il résista et monta sur le minbar et prononça le sermon avant la prière. Je lui dis : « Tu as innové, je jure par Allah ! »

Il a dit: «Abou Saïd, ce que tu sais n'est plus de mise! »

J'ai dis : « Ce que je sais vaut mieux que ce que je ne sais pas, je jure par Allah ».

Il a dit : « Les gens ne vont pas attendre d'écouter le sermon après la prière. C'est pourquoi nous l'avons placé avant celle-ci ».

Et Allah sait mieux.